Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260069-DE

VILLE DE BERGERAC

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC

Délibération n°D20260069 — Rapporteur : Christian SAUBADU

Service : Secrétariat Général
Secrétaire de séance : François CORNET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le TRENTE SEPTEMBRE, **à 18 heures,**
les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 30, 29 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 24/09/2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Fabien RUET, Christian SAUBADU, Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariélle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET, Valérie BOURNAZEL, Hélène LEHMANN (1), Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY, Élodie BLONDY, Christophe GENOVESIO.

ABSENTS EXCUSÉS :

Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Julien CHOUET
François DUHANT	a donné délégation à	Christian SAUBADU
Farid EL KADI	a donné délégation à	Roger AUBRY
Agathe SAUMET-ROCHE	a donné délégation à	Catherine TAVEAU
Gaëlle SCHNEIDER	a donné délégation à	Romuald PIVETEAU
Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Jacqueline SIMONNET

(1) Départ au dossier n° 20 «Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation».

DELIBERATION FIXANT LE MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUITE A L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

VU la délibération du 2 avril 2026 fixant le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux ainsi que les majorations qui y sont associées ;

VU la démission de monsieur Tom PHILIPPE, le 8 septembre 2026, de ses fonctions de conseiller municipal délégué ;

VU l'installation au sein du conseil municipal de monsieur Christophe GENOVESIO, conseiller municipal délégué, le 30 septembre 2026.

CONSIDÉRANT qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les indemnités des adjoints, des conseillers municipaux et du maire, à sa demande, pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux maxima fixés par la loi ;

CONSIDÉRANT que monsieur Tom PHILIPPE, initialement installé au rang n°14 du conseil municipal, verra, par modification du tableau des élus, son siège réattribué à monsieur Christophe GENOVESIO, qui prendra place au numéro 35 ;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé au conseil municipal de voter une indemnité de fonction pour monsieur Christophe GENOVESIO qui sera la même que son prédécesseur au taux de 10,60 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique majoré de 20 % (commune chef-lieu d'arrondissement) soit 522,86 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE DIRE** que monsieur Tom PHILIPPE, initialement installé au rang n°14 du conseil municipal, verra, par modification du tableau des élus, son siège réattribué à monsieur Christophe GENOVESIO, qui prendra place au numéro 35.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260069-DE

- **DE VOTER** une indemnité de fonction pour monsieur Christophe GENOVESIO qui sera la même que son prédécesseur au taux de 10,60 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique majoré de 20 % (commune chef-lieu d'arrondissement) soit 522,86 € par mois.
- **D'APPLIQUER** les taux ci-dessus, à compter de la date du caractère exécutoire de l'arrêté de délégation et tels que figurant en annexe de la délibération.

Adopté par 27 voix pour : Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO (pouvoir), Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, François DUHANT (pouvoir), Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariélle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET, Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI (pouvoir), Hélène LEHMANN, Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE (pouvoir), Gaëlle SCHNEIDER (pouvoir), Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY, Christophe GENOVESIO.
5 voix contre : Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD.
3 abstentions : François CORNET, Christian GERARD, Élodie BLONDY.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 30/09/2026.
Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 7 OCT. 2026
et de l'affichage en date du - 7 OCT. 2026 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,

François CORNET

Le Maire,

Fabien RUET